



# Je recherche un **MÉDECIN** **GÉNÉRALISTE** **TRAITANT**



Que puis-je faire ?

“ Vous habitez sur l'une des communes\* de la CPTS Val D'allier Sud ? ”

## NOUS POUVONS VOUS AIDER !

### COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE SÉCURISÉ EN SCANNANT LE QR CODE



OU TAPEZ [urlr.me/HDWhEV](http://urlr.me/HDWhEV) DANS VOTRE NAVIGATEUR.



Vous serez inscrit(e) sur notre liste d'accès à un médecin traitant et, en cas de disponibilité, un cabinet de proximité vous contactera en fonction de votre lieu de résidence et de vos besoins de soins.





**VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À INTERNET ?**

**UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ PEUT VOUS AIDER À REMPLIR LE FORMULAIRE !**

\*Aulnat, Authezat, Aydat, Busséol, Chanonat, Corent, Cournols, Cournon-d'Auvergne, La Roche-Blanche, La Roche-Noire, La Sauvetat, Laps, Le Cendre, Le Crest, Lempdes, Les Martres-de-Veyre, Malinrat, Mirefleurs, Orcet, Pignols, Pont-du-Château, Saint-Amant-Tallende, Saint-Georges-sur-Allier, Saint-Maurice, Saint-Sandoux, Saint-Saturnin, Sallèdes, Tallende, Veyre-Monton, Vic-le-Comte, Yronde et Buron

Si vous n'habitez pas dans l'une de ces communes, consultez le site de l'InterCPTS63 pour identifier la CPTS correspondant à votre lieu de résidence : [www.intercpts63.fr](http://www.intercpts63.fr)

### POURQUOI CHOISIR ET DÉCLARER UN MÉDECIN TRAITANT ?

-  Je bénéficie d'un **suivi médical optimal** car mon médecin me connaît bien ;
-  Je peux être **orienté(e) vers un spécialiste** si besoin ;
-  J'obtiens **plus facilement un rendez-vous** si mon besoin est urgent ;
-  Je suis **mieux remboursé(e)** par l'assurance maladie.

### EN ATTENDANT...

- 1** Je peux **demander conseil à un autre professionnel de santé** (pharmacien, infirmier, sage-femme...) ;
- 2** Je peux **me rendre dans un centre de soins non programmés** ;
- 3** **Si aucune solution n'est accessible je peux composer le 15** : un médecin régulateur pourra me conseiller et m'orienter si nécessaire vers un médecin de garde.

